



10 rue des Amaryllis
34070 Montpellier

04 11 93 21 81
contact@eskis.org
www.eskis.org

MAIRIE DE PRADES-LE-LEZ

ETUDE DE PROGRAMMATION
SUR L'ESPACE JULES FERRY

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER N°3 REDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE 17/02/2023

OBJET ET OBJECTIF DE LA RÉUNION

Cette réunion a pour objet la présentation du travail de l'atelier ESKIS sur le sujet des mobilités, suite à la présentation de la méthodologie de projet le 25 novembre 2022.

Les objectifs de cette présentation étaient :

- De partager avec les habitants, les commerçants et les élus le travail de recherches sur les mobilités et plus particulièrement la place de la voiture
- D'amorcer les échanges sur les différents parkings : le parking Jean Jaurès, le parking des Mélias, le parking Jacques Brel, le dépose-minute des écoles.

DÉROULÉ DE LA PRÉSENTATION

La présentation se déroule en salle et débute par la présentation des réunions précédentes.

Cette 5ème réunion sur la place Jean Jaurès fait suite à la réunion du 25 novembre 2022, où l'agence ESKIS a pu présenter les premiers éléments de réflexions sur le projet de la place et ses abords. Il est précisé que le projet d'école a été attribué à une agence et sera bientôt présenté aux habitants.

La présentation commence avec un retour du groupe de travail sur les zones écoles et sur la problématique des zones accidentogènes constatées à la sortie (tous les élèves sortent en même temps, à contrario de la dépose le matin, plus étalée dans le temps). De plus en plus de gens viennent à pieds ou en vélo, cela rajoute du monde. Le parking des Mélias est encombré, avec un angle mort.

La contrainte d'entrée PMR et le nombre d'enfants accueillis impose une entrée côté Mairie. Il est proposé de venir fermer la zone du parking de la Mairie à certains horaires pour plus de sécurité. La place Jean Jaurès est une idée appréciée pour l'entrée de l'école, car plus sécurisée. La zone passerelle est parfois encombrée par les vélos. Le trottoir de liaison entre le parking des Mélias et la place de la Mairie est trop étroit = impossibilité de passer avec une poussette à cause de l'encombrement par les candélabres. La visibilité à l'angle du futur Relai petit enfance est évoqué, avec une proposition de changer le sens de circulation.

Le parking des Mélias joue un rôle important dans la dépose des enfants. Le parking est aussi utilisé

par les enseignants en journée. Le marquage au sol avec plateau devant l'entrée du parking est proposé, afin de ralentir les voitures et de signifier clairement l'entrée dans une zone de stationnement où les véhicules doivent être vigilants.

Des aménagements vont être réalisés avec la construction du Relais petit enfance cette année : trottoir le long du parking, de la rue de la Ducque à l'entrée et trottoir en direction de la place Jean Jaurès en longeant le côté nord du relais. Le but est de minimiser les traversées de parking.

ESKIS poursuit par la présentation du dossier avec quelques rappels du précédent atelier. La Mairie précise qu'il y a eu des verbalisations et enlèvements de voitures ventouses de longue date. Les habitants demandent à ce que la zone bleue soit respectée et verbalisée en conséquence, avec une campagne de communication. Les commerçants craignent une réduction du nombre de places, si le foisonnement n'est pas bien géré.

La communication sur les parkings extérieurs est à renforcer. Les professionnels sont prêts à se garer plus loin pour libérer des places aux abords de Jean Jaurès.

Les solutions du parking Jean Jaurès sont présentés. Quelques craintes sont exprimées sur les places en créneaux et épis, qui ne sont pas assez nombreuses et difficiles à manoeuvrer.

Le parking Jacques Brel a beaucoup de stationnements spontanés. Il est nécessaire de prendre ces places en compte et de voir à ajuster la taille du parking en fonction, pour redessiner cette quatrième entrée de la place. Les accès pour l'apport de matériels sont à prendre en compte.

La séance se clôture avec l'évocation d'une création de zone de rencontre au niveau de la Mairie, afin de ralentir le trafic routier dans cette zone.

La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement. Le sujet sera :
Présentation de l'esquisse d'aménagement et d'un calendrier de réalisation